

C'EST BIENTOT

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 22 mars pour le 2^e tour. Les deux bureaux de vote, situés à la salle des fêtes, seront ouverts de 8 h à 18 h.

L'installation du nouveau conseil municipal est prévu lors de la première réunion officielle le vendredi 27 mars à 19 h à la salle des fêtes. Dans le cas où il n'y aurait pas de 2^e tour, cette réunion aurait lieu le vendredi 20 mars.

Quelques rappels concernant ce scrutin :

Le panachage n'est plus autorisé

C'est un scrutin de liste bloquée. Vous ne pouvez pas ajouter de noms ni en retirer, le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste complète que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Election des conseillers communautaires

Vous élirez en même temps un ou plusieurs conseillers communautaires. Vous aurez un seul bulletin de vote sur lequel figureront deux listes : la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Contrôle de l'identité

Vous devez **obligatoirement** présenter un titre d'identité pour voter. Votre carte d'électeur ne suffit pas. Pour les nouveaux inscrits, ils recevront leurs cartes électorales à partir du 8 février.

Ressortissants de l'union européenne

Les ressortissants de l'union européenne inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale de la commune peuvent également voter. Toutes les règles

précédemment évoquées s'appliquent également pour eux et notamment celles en matière de contrôle d'identité.

Vote par procuration

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou vous ne serez pas présent dans la commune le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration.

Le mandataire peut demander une procuration (et une seule) sur présentation d'un titre d'identité en remplissant le formulaire sur place à la gendarmerie, au tribunal d'instance, au commissariat de police de son domicile ou de son lieu de travail. Il peut également remplir un formulaire en ligne sur www.service-public.fr mais devra quand même se rendre au guichet d'une des autorités précitées pour le valider.

Le mandataire peut recevoir deux procurations maximum, une établie en France et une établie à l'étranger.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le deuxième tour, soit les deux tours ou toutes les élections pendant un délai d'un an maximum. Elle peut être faite à tout moment. En tout état de cause, la procuration doit parvenir en mairie avant le jour du scrutin. Il faut donc tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la demande de procuration.

C'EST NOTÉ

► Collecte des bio déchets



A partir du 5 mars, la collecte des bio déchets (bacs verts contenant les déchets de cuisine, restes de repas sauf la viande, gazon, feuilles et petits branchages) reprendra chaque semaine jusqu'au 26 novembre 2020, à savoir le jeudi sur Ennevelin.

Merci de veiller à mettre vos poubelles la veille au soir et de les rentrer le plus rapidement possible.

► Recrutement des animateurs ALSH Juillet

Vous êtes motivé, vous avez plus de 17 ans, vous êtes titulaire ou stagiaire BAFA et souhaitez être animateur pour le centre de loisirs du 6 au 31 juillet 2020 sur la commune d'Ennevelin ?

Cette année, l'équipe de direction sera composée de Marie BELVAL, Directrice et d'Audrey LIETAER, Directrice Adjointe.

Veillez envoyer votre lettre de candidature en mairie, pour que l'équipe de direction puisse étudier votre demande. Suite aux courriers reçus vous pourrez être invité à un entretien dans les semaines à venir.

Si vous avez entre 16 et 17 ans, vous pouvez également participer au centre aéré en tant qu'aide animateur et envoyer votre candidature de la même manière.

► Don du sang

Venez donner votre sang le **Mardi 18 février** à Avelin à l'espace Marie-Jeanne Favier Salle d'honneur rue de Pont à Marcq de 10h à 13h et de 15h



Dates d'inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école Daniel Devendeville pour la rentrée 2020/2021 auront lieu :

- > les jeudis 5, 12, 26 mars, 2 et 9 avril de 14h à 16h
- > les vendredis 13 mars et 3 avril de 14 h à 16 h

• Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2018 et rentrant en petite section maternelle se munir :
- du carnet de santé de l'enfant ou justificatif des vaccinations à jour,
- du livret de famille.

Attention, les enfants qui n'auront pas 3 ans révolus au 31.12.2020 seront sur liste d'attente.

• Pour les enfants déjà scolarisés et venant d'une autre école se munir en plus :
- du certificat de radiation,
- du livret scolaire de l'enfant.

• Pour les enfants déjà scolarisés à l'école Daniel Devendeville, l'inscription est renouvelée par tacite reconduction.

Pour tout problème particulier, vous pouvez téléphoner à l'école au 03.20.41.53.26.

► Conseil municipal du 11 mars

Lors de sa séance officielle du 11 mars à 19 h 30 en mairie, le conseil municipal votera le budget 2020 ainsi que l'arrêt du projet du PLU révisé.

► Permanence du maire

A compter du 1^{er} mars 2020, Monsieur le Maire recevra exclusivement sur rendez-vous. **Il n'y aura donc plus de permanence le mardi.**

Collecte de jouets au profit de l'association Ludopital

Dans le cadre de ses études, Gatien COEUR, étudiant à ESPAS, organise une collecte de jouets au profit de l'association Ludopital.

Vous avez reçu trop de jouets lors des fêtes, vous souhaitez en faire profiter d'autres enfants ?

Venez déposer vos jouets en bon état en Mairie aux horaires d'ouverture ou lors des permanences les :

- Samedi 7 mars de 10 h à 12 h
- Samedi 14 mars de 10 h à 12 h

La totalité des jouets récoltés seront donnés à des enfants hospitalisés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 03.20.41.53.20 ou par mail à mairie@ville-ennevelin.fr

ESPAS
Business x Biosciences

JOUETS RECHERCHÉS			JOUETS REFUSÉS		

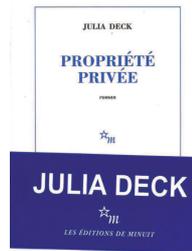
Nouveautés Livres

ADULTES



Au service secret de Marie-Antoinette : l'enquête Du Barry de Christophe LENORMAND - Policier historique

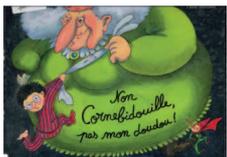
Marie-Antoinette est reine depuis peu, mais s'ennuie déjà à périr ! Son mari, Louis XVI, est un benêt : elle décide de s'occuper elle-même des affaires du royaume... Les bijoux de la Comtesse du Barry ont disparu quatre ans plus tôt. Depuis, les cadavres s'amoncellent. La reine Marie-Antoinette missionne un improbable duo d'enquêteurs, Rose et Léonard, qui ne cessent de se chamailler, pour œuvrer «en toute discrétion» de Paris à Versailles. Une comédie policière endiablée et drôle, au service de son intrépide Majesté !



Propriété privée Julia DECK - Roman

« Il était temps de devenir propriétaires. Notre choix s'est porté sur une petite commune en plein essor. Nous étions sûrs de réaliser un bon investissement. Plusieurs mois avant de déménager, nous avons mesuré nos meubles, découpé des bouts de papier pour les représenter à l'échelle. Sur la table de la cuisine, nous déroulions les plans des architectes et nous jouions à déplacer la bibliothèque, le canapé, à la recherche des emplacements les plus astucieux. Nous étions impatients de vivre enfin chez nous. Et peut-être aurions-nous réalisé notre rêve si, une semaine après notre installation, les Lecoq n'avaient emménagé de l'autre côté du mur. »

JEUNESSE



Non Cornebidouille, pas mon doudou Capitaine Nemo - ALBUM

Pierre ne veut toujours pas manger sa soupe... et pour cause : il a craché la sorcière Cornebidouille toute rétrécie dedans, la dernière fois ! Condamné à vider la soupière maudite dans les toilettes, Pierre va dormir tranquille. Mais voilà qu'au beau milieu de la nuit il est réveillé par une Cornebidouille en furie, bien décidée à lui infliger la pire souffrance de sa vie : lui voler son doudou !



Collection «30 minutes pour survivre»

NOUVEAUX TITRES EN RAYON !

30 scénarios à tester !
30 minutes de lecture !
30 issues possibles !



● Heure du conte

Mercredi 18 mars à 16 h 30

L'heure du conte initialement prévue le mercredi 18 février est reportée en mars en raison des vacances de Février. Rendez-vous à la médiathèque pour l'heure du conte le mercredi 18 mars pour les 3-6 ans.

● Comité de lecture

Jeudi 19 mars à 18 h

Le prochain comité de lecture se réunira le jeudi 19 mars à 18 h en médiathèque.

PERMANENCES PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

Durant les vacances de Février, la médiathèque vous accueillera uniquement les mercredis 19 et 26 février de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 et les samedis 22 et 29 février de 10h à 12h.

C'ETAIT BIEN



Cérémonie d'échange de vœux le samedi 11 janvier



Le Conseil Municipal des Enfants à la cérémonie d'échange de vœux



Nuit de la lecture le samedi 18 janvier : premier repair'café



Nuit de la lecture le samedi 18 janvier : heure du conte en pyjama !

C'EST PRÉVU en FEVRIER-MARS

FEVRIER

- ▶ **Mercredi 26**
::: **Sudoku**
14 h dans la salle informatique de l'école
- ▶ **Samedi 29**
::: **Ouverture de la pêche**
Etang communal rue Jules Ferry

MARS

- ▶ **Mercredi 4**
::: **Motus**
14 h dans la salle informatique de l'école
- ▶ **Mercredi 11**
::: **Motus**
14 h dans la salle informatique de l'école
:: **Conseil municipal**
19 h 30 en mairie
- ▶ **Dimanche 15**
::: **Elections municipales - 1^{er} tour**
8 h à 18 h salle des fêtes
- ▶ **Mercredi 18**
::: **Heure du conte**
16 h 30 à la médiathèque

- ▶ **Jedi 19**
::: **Comité de lecture**
18 h à la médiathèque
- ▶ **Vendredi 20 (si pas de 2^e tour)**
::: **Installation du conseil municipal**
19 h à la salle des fêtes
- ▶ **Dimanche 22**
::: **Elections municipales - 2^e tour**
8 h à 18 h salle des fêtes
- ▶ **Mercredi 25**
::: **Sudoku**
14 h dans la salle informatique de l'école
- ▶ **Vendredi 27 (en cas de 2^e tour)**
::: **Installation du conseil municipal**
19 h à la salle des fêtes

Ennevel'info



- Mairie d'Ennevelin - Place Jean Moulin 59710 ENNEVELIN
Tél. 03.20.41.53.20 - Fax : 03 20 41 53 21 - mairie@ville-ennevelin.fr - www.ville-ennevelin.fr
- Ouvert lundi-mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et vendredi de 8h à 12h - Le samedi de 9h à 12h
Uniquement le matin du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.
- A compter du 1^{er} mars, Monsieur le maire recevra uniquement sur rendez-vous.
- Rendez-vous avec l'adjointe au CCAS uniquement sur rendez-vous.